TÉLÉPHONE 31

ORGANE REPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr.

COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... 0 fr. 80 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 0 fr. 80 RECLAMES 3e page 1 fr. 25 2 fr. »

Publicité

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La presse du Cartel reconnaît, aujourd'hui, que le contrôle de l'armée allemande est né-cessaire! – L'Allemagne poursuit sa campagne contre sa responsabilité dans la der-nière guerre. Il importe de riposter du tac au tac. — L'opinion anglaise contre les accords de Londres !...

« La France ne peut renoncer à ce me le désarmement du Reich soit

Qui parle ainsi ?

Le rédacteur du Quotidien qui l'avait que sarcasmes pour Poincaré, lors que l'ancien président du Conseil voulait le respect du traité de Versailles, lequel prévoit le contrôle u désarmement.

Sans récriminer, ce qui serait vain, notons que radicaux-socialistes et ocialistes reconnaissent aujourd'hui, l'impérieuse nécessité de garantir la sécurité de la France.

Le Quotidien s'étonne de l'apathie, ce sujet, des nations qui, se trouvant à l'abri d'une attaque brusquée, ne comprennent pas que la paix du monde est liée à la sécurité de la

Notre pays, dit le Quotidien ne aurait renoncer aux garanties qui hi sont dues, « cela excède ce qu'on st en droit d'exiger de nous ». Voilà qui est net.

Voilà qui ressemble fort au langage que tenait, hier, Poincaré! Félicitons sans réserve notre grand confrère de ses réflexions sa

lutaires et clairvoyantes. Ce n'est pas en organisant la lutte décevante des partis qu'on garantira l'avenir de la France, mais bien comme on doit le reconnaître, main-

tenant, dans les groupes avancés, en restant fort contre une agression

Aussi longtemps que les grandes nations se refuseront à signer un pacte de garantie mutuelle, la France doit s'efforcer de rester en état de repousser l'envahisseur.

On sait que les Allemands prétendent remettre en cause la responsabilité de la guerre. Ils se déclarent parfaitement innocents !!! Par ce moyen, ils espèrent bien, dans un avenir prochain, contester leur dette envers les nations sauvagement et systématiquement ravagées.

Un communiqué du gouvernement français proteste « contre une thèse ni se heurte non seulement à l'évidence des faits mais encore aux termes formels du traité de Versailles, c'est-à-dire à la chose jugée, selon les expressions mêmes dont s'est servi M. Lloyd George au non des Alliés, le 3 mars 1921.

« L'opinion mondiale sait qu'il y a précisément dix années l'Allemasne a brusquement attaqué un héroïque pays que sa neutralité devait protéger, et la France qui, pour prouver sa volonté pacifique, avait ontanément retiré ses troupes à kilomètres en deçà de ses fron-

Nier ces faits, ce serait desservir la cause de la paix. »

Il faut espérer que la France ne s'en tiendra pas à ce communiqué l'Allemagne des « 93 intellectuels », s'obstine dans sa cynique

prétention. Sans insister sur le recul de nos droupes à dix kilom. de la frontière, chose unique chez un peuple menacé d'invasion, trois faits, comme l'écrit justement l'Ere Nouvelle, journal du cartel des gauches, « trois faits précis élevés pour ainsi dire sur une stèle où les frappe la lumière crue, dominent jusqu'à nouvel ordre toute discussion: l'Autriche a voulu l'ultimatum infâme à la Serbie; l'Allenagne a voulu le rapt de l'Alsace-Lorraine ; l'Allemagne a voulu la violation de la neutralité belge. »

La cause est entendue! Et ce n'est pas chez nous qu'on aurait trouvé, comme l'écrit Temps, « 93 intellectuels capables Capprouver, par raison démons-trative, la violation de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg, es incendies et les carnages de Louvain, de Dinant-sur-Meuse, d'Andend'Aerschot, de Termonde, de Malines, de Nomeny, de Gerbéviller, de Clermont-en-Argonne, de Ser- | qui, ranimant toutes les industries, maize, préludes sanglants des pillages de Saint-Quentin, de Noyon, de Ham, de Roye, des fusillades et des déportations de Senlis, de Lagny, de Raon-l'Etape, de Saint-Dié, de Cambrai, de Lille, de Roubaix de Chauny, de Flavy-le-Martel, de Péronne, de Longuyon... Chez nous, un Fustel de Coulanges, un Charles Renouvier, les maîtres de l'histoire impartiale et de la philosophie humaine, tous ceux qui ont le plus noblement travaillé à placer au centre de nos préoccupations spéculatives la notion de la loi morale, faisant entendre la protestation de l'humanisme français, qui a su fixer au fond de la mémoire humaine la justice, la loyauté, le respect des contrats, alors que les disciples de Treitschke annonçaient les profits de la « guerre fraîche et joyeuse », en réclamant l'annexion totale de la Belgique, le démembrement de la France, la reprise de la Vénétie et de la Lombardie comme des conditions essentielles de la prospérité de l'Allemagne « au-dessus de tout », au-dessus des traités signés, des engagements conclus, de la parole donnée et des contrats signés. - hors du droit, hors la

Aussi bien, en Suisse même, où siège en ce moment la cinquième assemblée de la Société des Nations, la propagande allemande trouverait une réplique victorieuse à son cynisme insolent : M. Antoine Guilland professeur à l'école polytechnique de Zurich, n'a négligé aucune occasion pour établir la triste responsabilité de la Prusse.

La France a la conscience tranquille. Ce n'est pas une raison pour négliger la calomnie. A chaque tentative de Berlin il faut riposter et pas! — que l'Allemagne a voulu la guerre, qu'elle l'a préparée et déchaînée à l'heure qu'elle croyait la plus favorable pour ses troupes. 非非

La campagne se poursuit, en Angleterre, contre les accords de Londres. Le Sunday Pictorial, journal con-

servateur, écrit:

« La Grande-Bretagne est moralement engagée à trouver 40 millions de livres sterling pour les Allemands sans compter les emprunts qui suivront. Nous espérons que ceux qui ont des fonds disponibles éviteront de souscrire un seul penny.

« Il faut laisser au syndicat de garantie le soin de fournir luimême la totalité de l'emprunt. La prospérité de l'Allemagne n'est nullement nécessaire ni à notre propre bien-être, ni à la reconstitution économique de l'Europe. Feu Bonar Law avait eu une impression plus exacte de la situation lorsqu'il disait un jour que l'Angleterre gagnerait à ce que le Reich disparaisse entièrement du globe. On ne saurait trop souvent répéter que l'Allemagne possède 400 millions de livres cachés à l'étranger.

« Nous supposons que la majorité de l'emprunt allemand sera levée dans les îles Britanniques, car la France et la Belgique ne sont pas en mesure d'apporter des fonds à l'Allemagne et, de leur côté, les Etats-Unis montrent peu d'empressement à souscrire.

« Sir George Touche, expert financier éminent, vient de déclarer que chaque livre sterling prêtée à l'Al-Iemagne est une injustice faite au commerce anglais ». Disons donc aux Allemands que s'ils veulent lever des emprunts de grande envergure, il faut qu'ils commencent par employer les fonds qu'ils ont dissimulés à l'étranger. »

Quand la France tenait pareil langage les Anglais ne voulaient rien entendre. Aujourd'hui que l'accord semble désavantageux à leur pays,

ils rééditent nos plaintes d'antan! D'autre part, les mineurs anglais se déclarent opposés au plan Dawes, sous prétexte que l'entente prévue nuira à la vente du charbon anglais. Les Anglais iront-ils jusqu'à sa-crifier l'intérêt général à leur seul

intérêt particulier ?... A ce sujet Louis Forest, du Matin. publie quelques lignes suggestives: « Le traité Dawes sera signé, ditil, mais sous une forme ou sous une autre, l'incident du charbon anglais renaîtra. Mais les mineurs anglais estiment que, même pour la paix,

ranimera la leur, nous n'avons pas le droit de brûler du charbon allemand. L'entente est pour eux une question de poêle! La cordialité est dans le fourneau.

Le plus curieux c'est que les Anglais, eux, font fi du charbon anglais. Leur flotte de guerre marche maintenant au pétrole. Leurs grands bateaux de commerce sont au mazout. Pourquoi les mineurs anglais ne protestent-ils pas contre ces transformations qui leur enlevent le pain de la bouche, et le charbon du pic? Ces navires absorberaient des milions de tonnes de charbon. Mais non. C'est nous qui devons absorber le charbon anglais que les Anglais eux-mêmes répudient.

Les Anglais veulent bien d'une entente,... à condition que les parties en cause se préoccupent tout d'abord des intérêts britanniques! Tout le reste est de minime importance!

Il faut bien espérer qu'on parviendra quand même à la réalisation complète des accords signés, l'égoïsme excessif de nos voisins ne pouvant suffire à empêcher la régénération de l'Europe !...

INFORMATIONS

En Allemagne L'Allemagne a fait un 1er versement de 20 millions de marks

Le délégué de l'agent général pour le versement des réparations, M. Frazer, a reçu du Reich vingt millions de marks avec lesquels un compte en faveur de l'agent général a été ouvert par la Reichsbank.

Ce premier versement de 20 millions de marks-or au compte de l'agent des payements de réparations est effectué en vertu de l'article 4 de l'annexe III au protocole final de la Conférence de Londres. L'Allemagne doit en effet verser dès la première constatation faite par la C. D. R., c'est-à-dire le 1er septembre, 20 millions de marks-or pour la première décade de la période transi-

L'emprunt allemand

Suivant les journaux, l'emprunt allemand serait émis simultanément le 15 octobre, à New-York, à Londres et sur le Continent, y compris l'Allemagne. L'emprunt produira environ 8 0/0. La moitié de l'emprunt total sera émise aux Etats-Unis, les 2/5 seront émis en Angleterre, 1/10 surle Continent.

On est certain que l'emprunt sera couvert pour la tranche émise par la Banque d'Angleterre à Lon-

Après le vote du Reichstag

Le gouvernement d'Empire et le chancelier ont reçu de nombreux télégrammes de félicitations de la part des autorités locates et des diverses Associations industrielles, financières, etc., qui expriment leur satisfaction de voir l'accord de Londres accepté par le gouvernement allemand.

C'est ainsi que le bourgmestre de Cologne, la Fédération de l'industrie et du commerce, la Commission économique des régions occupées et le Conseil municipal de Munich ont adressé des télégrammes de ce genre au chancelier.

L'Allemagne abaisse ses tarifs de chemins de fer

Le cabinet du Reich a décidé, mardi, la réduction des tarifs de marchandises sur les chemins de fer.

Will further from bearing the continue from the continue of th A Genève

Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils ne désiraient pas participer aux travaux de la troisième commission, mais qu'ils seraient disposés à traiter la question du commerce des armes, dans une conférence internationale où une convention pourrait être négociée.

L'Uruguay à la S. D. N.

Le gouvernement de l'Uruguay vient de faire savoir à la S. D. N., qu'il accepte dans ses grandes lignes le projet de traité d'assistance mu-

En Angleterre

Une scission dans le parti travailliste Les journaux enregistrent l'existence, au sein du Congrès de Hull, l'éléments désireux de critiquer le gouvernement et constamment la menace de scission entre les modérés et les extrémistes du parti travailliste. Ils prévoient qu'avant Noël, peut-être même en novembre, il faudra en venir à des élections générales. M. Mac Donald ne pourrait, en effet, fait-on remarquer, garder le pouvoir après que la Chambre des communes aura refusé de ratifier l'accord anglo-soviétique.

Les manufacturiers anglais et l'emprunt allemand

L'Union des manufacturiers s'oppose à ce que l'emprunt de 40 millions de livres sterling à consentir à l'Allemagne soit garanti et favorisé, de quelque façon que ce soit, par la Grande-Bretagne. L'Union a présenté une pétition au Parlement à cet effet. En outre, certains membres de l'Union ont écrit à leurs députés respectifs, leur exposant certaines raisons pour qu'un tel emprunt soit empêché.

Un emprunt belge aux Etats-Unis

Le ministre des finances belge a signé avec les représentants de la Banque américaine une convention tendant à l'émission d'un emprunt de 30 millions de dollars, remboursable en 25 ans et au taux de 6 et demi 0/0. Cet emprunt est destiné à racheter par anticipation les bons du trésor qui avaient été émis en 1920 aux Etats-Unis, en vue notamment de l'achat de locomotives et arrivant à échéance le 1er janvier 1925.

Tures et Russes mobilisent à la frontière du Caucase

Le « Politiken » publie une information de Londres, disant que la mobilisation russe viserait avant tout la Turquie, et qu'elle serait le résultat du rapport de MM. Eliawa, Weltmann et Wosnesenski, revenus du Caucase en août.

« Les troupes turques, dit l'information, y sont concentrées, et celles de la Russie y sont absolument insuffisantes. Au Caucase, la guerre sainte contre la Russie est prêchée partout. Angora voudrait voir éclater cette guerre avant la reconnaissance des Soviets par la France.

« La guerre de bandes a recommencé dans l'Ukraine, et la famine rend la situation grave. Les Soviets n'osent pas armer les paysans de peur qu'ils ne retournent leurs armes contre eux. »

Le tombeau de Lénine a failli sauter

Une machine infernale a été déposée dans le mausolée de Léline, à Moscou, dans la salle où se trouve le corps embaumé de l'ancien président du conseil des commissaires du peu-

La bombe découverte était emballée dans de vieux journaux et contenait une charge d'explosif suffisante pour faire sauter tout le mausolée.

L'enquête est rendue très difficile par le fait que des centaines de visiteurs défilent chaque jour devant le cercueil de Lénine et on a peu d'espoir de retrouver le coupable.

Pour éviter le retour de pareil fait, le nombre des gardiens du mausolée a été doublé. Dittiermenency (September 1986)

Au Maroc espagnol Zone orientale: la situation est satisfaisante.

Zone occidentale: Les attaques des positions des convois et des patrouiles sont toujours aussi vives et hardies. Le 2 entre les positions de Garcia Acoro et de Rasbuturaca, une colonne engagea un rude combat dans le but de repousser les attaques des ennemis sur les communications de ce secteur. Cet effort sera renouvele avec la colonne, renforcée notamment par 400 indigènes de la harka

Une note du Directoire Le Directoire publie, au sujet du

Maroc, une Note disant: « La nécessité de battre l'ennemi dans toutes les occasions qui se présentent, sans négliger les communications sérieusement menacées exigeant l'emploi de grosses forces, le gouvernement a cru devoir envoyer au Maroc huit des bataillons préparés à cet effet.

« La situation demande un grand effort de calme et de fermeté de la part de tous, et le Directoire se croit obligé, aujourd'hui plus que jamais d'exercer là-bas, et ici toute son au-

Mouvement de troupes françaises De gros mouvements de troupes françaises sont signalés dans la région d'Oudjda.

En Chine

Les forces du général Lu Yung Hsiang ont coupé la voie ferrée Shanghaï-Nankin à 15 milles de Shanghaï. Les communications avec Pékin sont interrompues. Les avantpostes du général Chi Hsieh Yuan avancent vers Shanghaï.

Les généraux rivaux recrutent chaeun tous les hommes valides. Les soldats réquisitionnent tout ce qu'ils peuvent et exercent une complète tyrannie partout où ils passent.

5.000 marins prêts à débarquer à Shanghaï

L'importante concentration navale dans le port de Shanghaï a fortement alarmé, dit-on, les quartiers généraux chinois, et on croit qu'elle suffira à empêcher les gouverneurs rivaux à engager le combat.

En plus des navires français et américains, un croiseur britannique est arrivé à Shanghaï et un croiseur italien est attendu d'un moment à l'autre. Les amiraux qui comm dent les forces navales à Shanghaï se tiennent prêts à toute éventualité, et leurs 5.000 marins marcheront au premier signal pour protéger la vie et les propriétés des résidents étrangers, dans le cas où ils courraient le moindre péril.

Il y a 2.400 ans les élégantes greoques

« se faisaient » les lèvres L'archéologue russe Zuffer dirige les fouilles dans l'ancienne colonie grecque d'Olbia qui « fleurissait » près d'Odessa au cinquième siècle avant notre ère. Le savant professeur vient de découvrir dans une tombe un petit sac de dame en drap qui contenait, ô surprise, un miroir de métal, un bâton de rouge pour les lèvres et un crayon pour se faire les

Les beautés grecques étaient donc aussi bien « outillées », il y a 2.400 ans, que nos élégantes d'aujourd'hui.

La greffe des yeux

D'après le docteur Théodore Kopanyi, qui fait actuellement des recherches à l'Université de Chicago, et qui a effectué avec succès des expériences de « transplantation » des yeux sur des animaux, il serait actuellement possible de procéder à la même opération sur l'homme.

Le docteur Kopanyi, qui avait déjà étudié la question à Vienne, déclare qu'au bout de 4 à 8 semaines le sujet peut recouvrer la vue.

Capture d'une jeune baleine

Le chalutier « Marie-Louise », rentré à Lorient, de la pêche, a capturé dans son chalut, au large de Belle-Ile, une baleine de l'espèce de souffleurs, mesurant 8 mètres de long, ayant cinq mètres de tour et pesant 4.000 kilogrammes. Ce monstre marin va être transformé en

Tirages financiers Crédit National 1921

(Douzième tirage)

Le nº 1.440.356, gagne 500.000 fr. Les six n°s suivants gagnent chacun 10.000 francs.

1.134.865 1.134.865 2.134 865 3.134.865 4.134.865 5.134.865 Les six nos suivants gagnent chacun 100.000 francs:

9.914.865 1.914.865 2.914.865 3.914.865 4.914.865 5.914.865 Vingt-quatre nos gagnent chacun 10.000 francs.

La poursuite d'une chimère

Nous avons annoncé ces jours derniers, que M. Bouat, député du Lot, avait déposé sur le bureau de la Chambre un projet de résolution, invitant le Gouvernement à présenter, le plus tôt possible, un projet de réorganisation du monopole des ta-

bacs. Cette proposition, dans son ensemble, est très judicieuse et ne peut pas manquer de rallier les suf-

frages des parlementaires. Mais elle donne lieu à diverses ob-

servations qui sont également bien C'est ainsi que « les Débats » sous le titre « à la poursuite d'une chi-

mère », écrit : « L'honorable député donne d'excellents conseils dans l'exposé des motifs de sa proposition. C'est ainsi, par exemple, que, quand il préconise une tarification plus judicieuse, il a parfaitement raison. Il n'est pas douteux, en effet, qu'il arrive un mo-ment, pour certains articles, où une majoration excessive des prix porte tort à la consommation. Il y aurait à faire son profit d'autres suggestions de cette proposition. Mais, quand M. Bouat conciut que, pour tirer le meilleur parti du monopole des tabacs, « il s'agit de l'améliorer, en l'assouplissant, en le développant, en le modernisant, en lui appliquant des méthodes et des règles qui ont fait leurs preuves dans les entreprises commerciales et industrielles », le député du Lot renouvelle un vœu cent fois exprimé et jamais réalisé, parce que les règles qui ont fait leurs preuves dans l'industrie et le commerce privés ne peuvent être appliquées dans une industrie d'Etat.

« Espérer une assimilation des industries d'Etat aux industries privées, c'est proprement poursuivre

une chimère. « On a souvent répété que les règles de la comptabilité publique, les nécessités budgétaires rendaient l'assimilation impossible. On a dit aussi que les fonctionnaires n'avaient pas le même intérêt qu'un directeur de l'industrie privée à développer l'entreprise qui leur était confiée. Il y a des exceptions beaucoup plus nombreuses qu'on le croit à cette dernière critique; mais ce qui est une cau-se de faiblesse, celle-là irrémédiable, des entreprises d'Etat, c'est qu'elles ne peuvent échapper à l'influence de la politique. Les entreprises d'Etat ne sont pas considérées par les pouvoirs publics comme des entreprises ayant une fin industrielle et un but productif; elles sont tenues par eux comme un moyen de satisfaire non une clientèle commerciale mais une

clientèle politique. »

Les observations de notre confrère parisien sont justes: mais rien ne prouve que la proposition de M. Bouat ne parvienne pas à provoquer une amélioration dans l'exploitation du monopole des tabacs.

Cette amélioration serait à désirer, car l'exploitation du monopole, jusqu'à cette heure, a donné lieu à trop de laisser aller et de laisser

Le Main raconte le fait suivant : « Un de nos collaborateurs achetait, dans un bureau de tabac du boulevard du Montparnasse, un étui de cigarettes Gauloises Levant, au prix marqué de 2 fr. 20. En arrivant au Matin, il nous faisait constater que, si l'étui était bien Levant, les cigarettes étaient du plus pur Maryland et estampillées comme telles. Ces dernières ne coûtant que 1 fr. 70, la régie l'avait ainsi frustré de 50

centimes. Invité à renouveler cette fâcheuse expérience, il est retourné au même endroit et a acheté les mêmes cigarettes. Mais ouvrant l'étui devant le buraliste, il a pu faire constater par celui-ci un vol aussi flagrant que celui de la veille. »

Des explications demandées par le rédacteur du Matin, il résulte que « depuis deux mois environ, le public ayant fait bon accueil aux Gauloises Maryland, qui ne sont pas les infumables baguettes de tambour que la régie vend en paquets cylindriques ou restangulaires, la manufacture qui ne fabrique pourtant pas en assez grande quantité pour répondre aux demandes, s'est trouvé démunie d'emballages. Elle a logé, alors, les Maryland dans des étuis de Levant, en rectifiant le prix marqué...

Mais il y a mieux encore! L'Administration Supérieure des tabacs a découvert un stock considérable de paquets de cigarettes qui avant la guerre se vendaient 40 ou 50 centimes, et que l'on ne fabrique

Que faire de ce stock de paquets roses et jaunes? se sont demandés les augures de l'Administration?

Ces paquets sont défraîchis: les mettre en vente au prix courant, 1 fr. 20 par exemple, c'est faire fiasco. Le fumeur n'en voudra pas.

Les vendre à un prix réduit, 0,75 centimes? Le client modeste achètera ces cigarettes, mais il délaissera les paquets de 1 fr. 20 et 1 fr 25, 1 fr. 40. Et l'Etat perdra à la combi-

Alors, quelle décision prendre? A notre avis, tout industriel aurait écoulé ce stock de paquets défraîchis à un prix réduit. Et il serait bien venu le jour où le stock aurait été

L'Administration a fait pire. Elle a décidé de jeter ces paquets de tabac, de les détruire, d'en faire, probablement, de la nicotine.

M. Bouat peut se rendre compte de cette décision quand il le voudra. Et il ne manquera pas de présenter les observations utiles à l'Adminis-

Dans tous les cas, les constatations faites par le rédacteur du Matin et celles que ne manquera pas de faire M. Bouat lui-même lui permettront d'insister énergiquement pour que l'Etat devienne un fabricant consciencieux, un négociant honnête.

Et ce résultat ne sera pas un mince succès pour M. Bouat, s'il l'ob-LOUIS BONNET.

L'Administration!

Mercredi matin, grand brouhaha au bureau de Postes de Cahors. Un touriste, rédigeait un télégramme ou une carte-postale. Mais peine perdue, il ne parvenait pas à faire « marcher la plume

Il prit un autre porteplume et dans l'encrier il n'y avait presque

Sa protestation retentit dans la salle d'attente comme un coun de clairon: « Voilà bien l'Administration » cria-t-il. « En Allemagne, le client est mieux servi. » Tant bien que mal, ayant constaté que sa protestation n'était pas suivie d'effet, que l'on ne remplaçait ni plume, ni encrier, il se remit en chantier, c'està-dire qu'il essaya de metire au point son télégramme ou sa carte postale, tout en continuant à maugréer.

Tout aussitôt, une dame se présente au guichet et demande une reune d'expédition.

Elle yeut remplir cette feuille : pas de porteplume, ou plutôt pas de plume et pas d'encre. Timidement, elle demanda si on

ne peut pas lui donner le moyen de remplir la feuille. « Pas possible!

La dame prit la feuille et alla chez le boulanger la remplir.

Les autres clients qui attendaient dans la salle durent faire la même chose, car la salle se vida.

Voilà, n'est-ce pas le bon moyen d'empêcher l'encombrement de la salle d'attente. Les clients, à l'avenir, n'auront qu'à apporter les feuilles, télégrammes, cartes toutes garnies. Et ce sera une économie pour l'Administration qui gardera ses plumes et son encre.

D'autre part, on sait que la Poste vend des timbres : c'est, semble-t-11, sa raison d'être.

Chaque guichet doit avoir toutes catégories de timbres. Eh bien, il y a une exception : les timbres de 1 centime ne se vendent qu'à un seul guichet et coïncidence curieuse, c'est le guichet le plus chargé qui les a.

Voulant affranchir un journal, un citoyen se présente à ce guichet. Il y a foule : c'est l'heure des plis recommandés, des mandats, opérations très longues.

Durant 30 minutes exactement, le citoyen attend. Comprenant que son tour n'arrivera pas encore, il prend une résolution: il met le journal dans la boîte sans l'affranchir, et il

Un dimanche, il revient pour la même opération. Il n'y a qu'un guichet ouvert au public, ce jour-là. Il demande pour 2 sous de timbres à 1

Réponse : « Ce guichet n'en tient pas. » « Et qui les vend ? ». — « Le 1er guichet! " - « Mais il est fermé. Alors ?... » — « Allez au débit de tabac, si vous voulez! »

Le citoyen n'alla pas au débit de tabac : il jeta son journal à la boîte sans l'affranchir.

Et il a gagné le centime! Mais l'Etat l'a perdu. La perte n'est pas lourde, mais elle ne devrait pas se produire. Et elle ne se produirait pas, si conformément aux rè-

glements, tous les guichets mettaient en vente les timbres de toutes categories. Au surplus, c'est mettre le citoven dans un mauvais cas : le journal

n'étant pas affranchi, une taxe de cinq centimes doit être appliquée. Mais l'Administration, sera tou-

jours l'Ad-mi-nis-tra-tion avec un grand A. LOUIS BONNET.

Nos Parlementaires

Subventions aux communes

Nos dévoués représentants, MM. Loubet, sénateur et Bouat, député, viennent de recevoir la lettre ci-

Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par un groupe de propriétaires de la commune de Sénaillac-Latronquière pour l'exécution d'un projet de construction du chemin rural

Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer aux propriétaires intéressés, une subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires s'élevant au 1/3 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 17.166 francs. Veuillez agréer, etc...

Le Ministre de l'Agriculture, QUEUILLE.

A la Préfecture

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Pouey, le sympathique chef de cabinet de M. Brisard, ancien prefet du Lot, reste dans notre ville en qualité de chef de cabinet de M. Castanet, le nouveau préfet du Lot.

Nous adressons tous nos compliments à M. Pouey.

Lycée Gambetta

M. Bénézé, professeur de philosophie au lycée Gambetta, est nommé, sur sa demande, au lycée de Troyes. M. Bénézé qui, par son mariage, est devenu notre compatriote, s'était acquis dans notre ville de vives sym-

Nous lui adressons nos félicita-

Lettre de félicitations

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser une lettre de félicitations à M. Pinquié (Auguste-Gaston) garde-champêtre à Figeac, pour avoir accompli un acte de courage.

Mérite agricole

M. Gazeau, propriétaire à Cajarc et M. Labarrière, instituteur à Figeac, sont nommés officiers du mérite agri-

Sont nommés chevaliers du Mé-

MM. Beaumont, agriculteur à Gagnac; Cavarroc, cultivateur à Béduer; Clédel, cultivateur à Loubressac ; Delmon, agriculteur à Cressenssac; Destal, cultivateur à Viazac; Frégeac, cultivateur à Sénaillac-Latronquière; Granouillac, agriculteur à Fourmagnac; Laforgue, mécanicien-viticulteur à Bio; Lavayssière, cultivateur à St-Simon; Marty, cultivateur à Lalbenque; Roumec, propriétaire à St-Jean-de-Laur; Solacroup, propriétaire à Latouille-Len-Souladié, propriétaire Denis-Martel; Tournié, agriculteur à St-Céré; Vernet, propriétaire-agriculteur à Gaillac, par Gramat; Raffy, propriétaire à Cras; Bastit, propriétaire à St-Céré; Lafage, viticulteur à Parnac ; Roussilhe propriétaire à Gagnac ; Fresquet, agriculteur à Léobard; Labanhie, proprié-taire à Assier; Daval, agriculteur à Comiac ; Vernet, agriculteur à Larroque-Toirac ; Hounie, propriétaire à Puybrun; Atgié, propriétaire à Labastide-du-Vert; Lapergue, propriétaire à Rueyres; Léry, agriculteur à Lachapelle-Auzac ; Fresquet, propriétaire à St-Germain; Riaucoux, propriétaire à Lachapelle-Auzac; Fournié, à Gourdon ; Combarieu, propriétaire à Pradines; Maury, à Souillac; Borie, propriétaire à Mey-

Nos félicitations.

Gendarmerle

M. Delpech, proposé par la Compagnie du Lot est réadmis dans la gendarmerie (arme à pied) et affecté à la 17° légion.

Inspection académique

En prévision de l'ouverture du cours complémentaire de jeunes filles à Cahors, à la rentrée d'octobre, les candidates aux deux postes créés devront envoyer sans retard et directement leurs demandes à l'inspecteur d'académie.

Poudres de chasse

MM. Colombani et Fougère sont nommés débitants de poudres de chasse dans la commune de Cahors.

La propagande officielle du mensonge

Ne craignez rien! chers lecteurs! ceci se passe en Allemagne, le pays du « Chiffon de papier », des gens qui, au jour de l'armistice, se presentent, raides comme des piquets, et, malgré cette attitude déclarent, avec une platitude toute tudesque, être prêts à accepter toutes les conditions d'une capitulation qu'ils implorent. Signer et tenir parole, c'est différent. Herriot ne s'en doute pas. Ceci posé, arrivons au fait, et établissons-le par des documents officiels, irréfutables.

D'abord, demandons-nous, ce que, avant la guerre, on entendait par Propagande. C'était, si vous le voulez, le rayonnement même de la Civi lisation ou de l'activité économique du Pays. L'Allemagne, elle, a bouleversé tout cela; de la Propagande elle a fait une Science, objet d'un Enseignement officiel, avec professeurs et chaires spéciales.

Comme preuves à l'appui, je vous citerai le livre de Stern Rubark (Berlin 1921): La Propagande, Instrument politique et celui du pro-

fesseur Plenge (Brème 1921): Théorie de la propagande allemande comme instrument de sociologie prati-

Et, tout de suite, je dirai que Ie professeur Plenge est chargé de cet Enseignement à l'Institut des Sciences politiques de Münster. Que va propager cet Enseignement?

Vous allez être fixés : « Pour le moment, la Propagande est la seule arme laissée à l'Allemagne pour préparer sa revanche.

Mais, en quoi consiste l'art de la Propagande? « L'art de créer des suggestions sociales » répond le D' Plenge; il ne s'agit donc pas de rétablir la vérité, non, mais « d'hypnotiser les peuples de sujets malléables que l'on endort sans difficulté ».

Suggérer : faire croire ce qui n'est pas! « Lancer une idée qui fait son chemin, par des formules faciles à retenir.

Avant la guerre, on annonçait à l'Allemagne la décadence irrémédiable de la France; depuis la guerre l'idée de l'impérialisme et du militarisme français, ou bien, l'Allemand va se déclarer l'homme le plus ver-

tueux, prêt à tenir la parole donnée. Mais je vous recommande ce 3° procédé. « De même qu'il y a de pieux mensonges, qui, au lieu de nuire, peuvent rendre service, de même l'on peut instituer la calom-

nie pieuse. Mettant cette théorie en pratique, les journaux s'emparent de cet enseignement. D'où ces peintures de nos troupes d'occupation ; on affirme dans les colonnes de la Presse officielle que nos hommes ont bu le sang de jeunes enfants dont ils ont, préalablement dévoré la cervelle. Et la foule le croit.

Le Nord dévasté : c'est l'œuvre de la France, et si les réparations traînent en longueur, si les ruines sont toujours là, témoins vivants, c'est que les Français les laissent volontairement debout pour inspirer aux jeunes générations la naine de l'Alle-

Voilà donc ce que le Professeur Plenge baptise de l'euphémisme suggestions sociales : lancer le mensonge, comme une vérité. Et de même que la vérité est en marche, le mensonge. lui aussi, fait son che-

Mais il ne suffit pas de propager, il faut assurer cette Propagande: comment ? Par un autre moyen « levain indispensable » qu'est la corrup-

Corrompre par l'argent, séduire, éblouir par la forte somme que le Gouvernement du Reich n'hésite pas à verser et à prodiguer. Cà ne se peut pas! « Variez le mensonge » peuple musicien par excellence, dilettante de l'immoralité, le Professeur Plenge s'adresse aux maîtres du Lied, et leur propose la gamme du mensonge avec ses variations.

On n'est pas plus inconscient que ce prototype du Surhomme, ce fils de l'Allemagne, menteuse par dessus

Ant. CHERY.

Les belles familles

Ces jours derniers, l'information suivante était publiée :

« Une Toulonnaise, Mme Bonus, âgée d'une quarantaine d'années, vient de donner le jour à son vingt-etunième enfant. Celui-ci est le treizième vivant de cette helle famille, qui vit du produit du travail du père et des aînés. »

Et l'information ajoutait : « La vaillante mère attend encore le modeste ruban d'encouragement à la na-

Qu'elle n'ait pas le ruban, tant pis, pourvu que cette brave mère de famille reçoive une allocation raisonnable pour l'aider à élever ses bébés, ce sera l'essentiel. Le ruban lui sera accordé, certainement; l'oubli sera

coûte rien à l'Etat, ni à ceux qui font profession de puériculteurs. C'est la bonne subvention qui est intéressante pour ces mères de famille nombreuse: et malheureusement, il est parfois très difficile de

vite réparé, parce que le ruban ne

Si cette brave Toulonnaise n'a pas eu le ruban d'encouragement à la natalité, il est peut-être possible qu'elle ait été oubliée pour la subven-

Heureusement qu'un peu de bruit a été fait autour de la naissance du vingt-et-unième enfant; les puériculteurs ne pourront pas l'ignorer ni oublier la brave femme dans les distributions d'allocations!

Nécrologie C'est avec un bien vif regret que

peus avors appris la mort de M. Abadic, régociant rue du Maréchal-Depuis plusieurs années, M. Aba-

die dirigeait la maison de confection Aux 100.000 paletots », dont il avait fait une maison modèle. Depuis, il s'était rendu acquéreur du Magasin de confections du Boule-

vard, ancienne maison Mauriès. Dans la direction de ces maisons, M. Abadie montrait de réelles qua-

lités de commerçant. Sa mort a vivement ému les nombreux amis qu'il comptait dans no-

Nous prions Mme veuve Abadie et la famille d'agréer nos bien sincères condoléances.

La fête de St-Georges

La jeunesse de St-Georges a voulu faire mieux que dans les autres faubourgs et quartiers de la ville. Elle a voulu que sa fête détint le record de la durée.

En effet, mardi soir, le faubourg était illuminé avec autant d'éclat que durant les soirées de dimanche, et de lundi, et le bal commença à 9 heures pour ne se terminer qu'à mi-

il n'y avait peut-être pas la foule de dimanche ni de lundi, néanmoins les promeneurs et les couples de dan-

seurs étaient très nombreux. Au Robinson Cadurcien, avait lieu également un bal qui fut très animé,

car un nombreux public s'y était Trois jours de fête à Cahors, c'est un record. C'est St-Georges qui le dé-

Pour les Nemrods

Voici un extrait de la Loi du 1er mai 1924 modifiant certaines disposi-tions de la loi du 3 mai 1884 sur la police de la chasse.

Nouvel article 2. — Le propriétaire ou possesseur peut chasser ou faire chasser en tout temps, sans permis de chasse, dans ses possessions attenant une habitation et entourées d'une clôture continue faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins et empêchant complètement le passage de l'homme et celui du gibier à poil.

Nouvel article 4. — Dans chaque département, il est interdit de mettre en vente, de vendre, d'acheter, de transporter et de colporter du gibier pendant le temps où la chasse n'y est pas permise.

Il est également interdit en toute saison de mettre en vente, de vendre, de transporter, de colporter ou même d'acheter sciemment le gibier tué à l'aide d'engins ou d'instruments pro-

Il est interdit même en temps d'ouverture de la chasse, de transporter du gibier vivant sans permis de transport délivré par le Directeur général des Eaux et Forêts ou par le Conservateur des Eaux et Forêts du lieu d'origine du gibier ou par leurs délégués.

Nouvel article 9. — Dans le temps où la chasse est ouverte, le permis donne à celui qui l'a obtenu le droit de chasser de jour, soit à tir, soit à courre, à cor et à cri, suivant les distinctions établies par les arrêtés préfectoraux, sur ses propres terres et sur les terres d'autrui, avec le consentement de celui à qui le droit de chasse appartient.

Tous les autres movens de chasse. y compris l'avion et l'automobile, même comme moyen de rabat, à l'exception des furets, des bourses, destinés prendre les lapins, sont formellement prohibés.

SECURITE PUBLIQUE

Le tir en voiture ou à l'aide d'une voiture, de chevaux ou de bestiaux est interdit.

Toutefois, cette interdiction n'est pas applicable à la destruction des bêtes fauves.

A titre exceptionnel, il pourra être accordé par la Préfecture des autorisations individuelles de tirer en voiture, aux mutilés de guerre qui, étant dans l'impossibilité de marcher sans aide, seraient titulaires d'un permis de chasse.

Stupide amusement

Dans la nuit de mardi, des noctambules ayant trouvé ou emporté une pancarte portant l'enseigne « Au Robinson Cadurcien » crurent plaisant d'attacher cette pancarte au tour du cou de la statue de Gambetta.

Il y a quelque temps, d'autres noctambules avaient placé un fusil sur le bras de la statue; une autre fois, ce fut un balai.

Nous voulons bien croire que ces plaisanteries ne sont pas faites dans un but de manifestation politique, mais on reconnaîtra qu'elles sont de

mauvais goût. En les commettant, leurs auteurs risquent de dégrader le monument, et même de se faire du mal, car, pour aussi lestes qu'ils soient, les noctambules qui s'amusent à l'escalade du monument, peuvent glisser, tomber et s'abîmer.

Toutefois, une enquête est ouverte pour retrouver les auteurs de ces plaisanteries qui se renouvellent trop souvent.

Un drame dans la rue à Paris

Un drame passionnel s'est déroulé mardi soir, avenue des Champs-Elysées, en face du Petit-Palais. Un homme et une femme se ti-

raient mutuellement des coups de revolver en s'invectivant. Après plusieurs lalles échangées, tous deux tombaient sur la chaussée. Les passants accoururent et on les transporta à l'hôpital. Lui, avait une balle logée dans la tête; elle, une balle au flanc, l'autre à l'épaule. On les opéra aussitôt, les balles purent être extraites. Dès maintenant, leur vie ne semble pas en danger.

Le blessé est M. Antoine Rives-Langes, âgé de 29 ans, originaire de Cahors, avocat à la Cour, fils d'un ancien notaire de Cahors. La blessée est son amie, Mlle Jane Bonrepos, du même âge que lui, vendeuse.

Ils s'étaient connus, voici environ cinq ans, à Toulouse, alors que l'avocat y exercait sa profession. Un enfant était né, qu'il avait reconnu.

Mais, depuis plusieurs semaines, les amants avaient cessé de se voir.

Hier, elle était venue le trouver à la sortie de son bureau, lui avait annoncé son prochain mariage et l'avait invité à régler la situation résultant de l'existence de l'enfant. Après une longue et ardente conversation, aucun accord n'avait été conclu.

Ils se promenaient, tout en discutant, à la station du Métro-Concorde. Il voulut la quitter. Elle, alors, s'obstina à le suivre malgré sa défense.

Et soudain, à hauteur du Petit-Palais, elle braqua sur lui un revolver qu'elle venait de tirer de son sac. Il tenta aussitôt de la désarmer. Elle se dégagea et fit feu. Saisissant son arme, il riposta; tous deux blessés tombèrent presque en même temps.

Pour entrer dans l'Aviation militaire

Les jeunes gens des classes 1925 et suivantes qui désirent faire partie du personnel navigant de l'Aviation Militaire, doivent s'adresser, pour tous renseignements, à l'Aéronautique-Club de France, agréé du Ministère de la guerre, 58, rue Jean-Jac ques-Rousseau, Paris, 1er arrondisse-

to the comment of t

Cour d'assises du Lot Vols qualifiés

Audience du 2 septembre 1924 Dans l'audience de mardi, le Président procède à l'interrogatoire des eccusés.

Vérines, Lalanne, Petit et Drigou ne paraîssent pas déprimés par le régime pénitentiaire. Ils ont parfois, le sourire, et ne s'en font pas, car ils

se doutent bien de ce qui les attend. Drigou, cependant, roule des yeux inquiets sur les magistrats et sur les jurés et bien que, par moment, Vérine et Lalanne affirment que Drigou n'est pour rien dans leurs cambriolages, on sent que la sympathie générale ne va pas, quand même, vers le chiffonnier de Figeac, bandit redouté, condamné 10 ou 12 fois par les diverses juridictions, simple police, correctionnelle, cour d'assises, Con-

seil de guerre. Au cours de l'interrogatoire, les accusés, sauf Drigou, avouent tous leurs méfaits.

Toutefois, il se dégage de cet inter-rogatoire que Petit n'a joué qu'un vague rôle de comparse. L'interrogatoire terminé, les té-

moins sont entendus. Le premier témoin entendu est M. Dumas, commissaire de police à Figeac, qui narre aux jurés les péripéties de l'arrestation des bandits.

Lalanne avait commis l'imprudence de confier une bicyclette volée à Mme Sissac, habitant un village tout voisin de Figeac, en la priant de lui garder cette machine quelques instants. Il ne reparut pas de plusieurs jours et cette circonstance parut tellement anormale à Mme Sissac qu'elle sen ouvrit au garde champêtre Pinquier. Celui-ci rapporta le fait au commissaire de police et lorsque Lalanne, quelques instants plus tard, vint rechercher son vélo, il tomba dans les bras des agents et fut contraint, non sans peine, d'avouer ses crimes aux inspecteurs de la brigade

mobile. On perquisitionna peu après chez Drigou et on trouva notamment des mouchoirs neufs que l'on avait mis à tremper dans un seau rempli d'eau pour en faire disparaître l'apprêt. Ce seau se trouvait, d'après M. le commissaire Dumas, dans la cuisine du recéleur. Cette perquisition était opérée par le commissaire de police de Figeac et par M. Bousquet, inspecteur de brigade mobile.

C'est en compagnie du même policier qu'eût lieu l'arrestation de Petit. Cette opération fut assez mouvementée. Petit se trouvait à Flaugnac dans la maison des parents de Vérines. Au moment où la police se présentait pour se saisir du malfaiteur, celui-ci tenait dans sa main un révolver chargé dont il ne put pas, d'ailleurs, faire usage.

L'inspecteur Bousquet succède à la barre à M. Dumas. Il rapporte les mêmes faits, mais prétend que les mouchoirs découverts chez Drigou se trouvaient dans un seau place dans la cour de la maison, alors que M. Dumas les avait vus dans la cuisine. Cette contradiction est aussitôt exploitée par les défenseurs, mais, il résulte des explications que le témoin four-nit que la contradiction n'est qu'apparente, car les auteurs de la perquisition cherchaient chacun de leur côté et que, le corps du délit ayant été trouvé dans la cuisine, fut transporté ensuite par les policiers euxmêmes dans la cour.

Le témoin déclare en outre que les accusés Vérines, Lalanne et Petit ont reconnu que Drigou connaissait pertinemment la provenance criminelle des objets découverts chez lui et que le recéleur lui-même avait avoué sa complicité. Au moment de son arrestation. Drigou était encore vêtu d'une chemise volée dans un des magasins de Figeac.

Le témoin trace à son tour le tableau de l'arrestation de Petit et, rapportant ses expressions, dit que l'accusé s'était écrié que s'il avait prévu l'arrivée des policiers, « on ne l'aurait pas eu, car il en aurait descendu quelques-uns ».

Les victimes des vols défilent ensuite à la barre et font connaître le montant de la valeur des objets qui leur ont été enlevés.

Pour l'un, c'est 800 francs; pour l'autre 1.500 francs ; pour un autre, 2.500 francs, etc. ; le total, vu le nombre des cambriolages, est assez

L'audition des témoins se clôture

par l'apparition à la barre d'un perpar l'appartion a la parre d'un per-sonnage ingénu et falot, cité par la défense comme témoin à décharge, C'est un nommé Eyral, cultivateur C'est un nomme Byra, cumyateur à Figeac, dont Drigou avait fait une sorte de « factotum ». Eyral gardait la maison en l'absence du maître rangeait la cuisine et préparait les rangeant la culoine et preparait les aliments. Il déclare ignorer si son patron savait ou ne savait pas que les objets apportés par Lalanne et les objets apportes par Lalanne et ses complices avaient été volés. Mais ce qu'il sait bien par exemple et qu'il dit avec une entière franchise qu'il dit avec dite chiefe franchise c'est que le brelan de cambrioleur c'est que le breigne chez brigon Questionné au sujet du fameur fusil « Hamerless », volé par Lalan ne, le témoin Eyral raconte qu'une scène violente éclata entre celui-ci e

pensionnaire emportât de chez lui l'arme qu'il y avait laissée. Audience du 3 septembre

Drigou, parce que le marchand

forain voulait s'opposer à ce que son

L'audience est ouverte à 8 h. 1/4 M. Belvèze, procureur de la République prononce son réquisitoire contre les accusés : il établit, avec net. teté les charges qui pèsent sur eux et réclame un verdict sévère, Il ne s'oppose pas aux circonstances atté-

nuantes pour Petit.

Mes Gisbert, pour Vérines, Boudet pour Petit, Martin, pour Lalanne el B. de Valon, pour Drigou, prononcent d'éloquentes plaidoiries et font appel à la pitié des jurés. Le verdict

115 questions sont posées au jury qui, après une heure de délibération rapporte un verdict affirmatif, accor. dant toutefois les circonstances atténuantes en faveur de Petit seule

La condamnation

La Cour prononce les condamna. tions suivantes: Vérines, à 10 ans de détention dans une colonie correctionnelle; Lalanne, à 5 ans de travaux for-

Petit, à 1 an de prison; Drigou, à 5 ans de travaux forcés et à la rélégation. La session est close.

->> Rejet de pourvoi

Aux assises de juin 1924, comparaissait le sieur Bajon, Bertrand, 47 ans, industriel à Cahors, qui fut condamné à 2 ans de prison pour banqueroute frauduleuse.

Bajon s'était pourvu en Cassation contre cet arrêt. La Cour de Cassation a rejeté purement et simplement le pourvoi.

Anciens militaires envoyés aux eaux Il a paru que dans l'intérêt même

de la santé des anciens militaires bénéficiaires d'une place dans une station thermale ou d'une autorisation de traitement hydro-minéral, à titre externe. il convenait de faire constater par un examen médical, avant la délivrance des bons de transport qu'aucune modification susceptible d'empêcher ces anciens militaires de suivre le traitement thermal, n'est survenue dans leur état.

En conséquence, des instructions ont été adres ées sous le timbre de la 5° direction de l'administration centrale de la guerre, aux directeurs de l'intendance des régions pour que les bons de transport ne soient délivrés aux anciens militaires que sur présentation par eux d'un certificat médical attestant que la cure thermale est toujours nécessaire au moment où ces anciens militaires doivent être mis en possession de ces

bons de transport. Le nécessaire devra être fait pour que les anciens militaires, lorsqu'il leur sera adressé notification d'une place ou d'une autorisation de traitement thermal à titre externe, dans une station thermale, soient informes de la nécessité de se soumettre à la visite médicale au départ, dans les conditions indiquées et de produire

le certificat médical prévu. Il conviendra égatement de leur faire connaître que ce certificat médical relatant les résultats de cette visite médicale au départ, doit être établi à une date rapprochée du mo ment où les anciens militaires doi vent recevoir leur bon de chemin de

CHRONIQUE SPORTIVE

Vel-Auto Lotois

La réunion générale du V. A. L., a décidé la sortie générale prévue pré-cédemment pour le 14 septembre, ayant pour but la visite des grottes de Cabrerets. Le rendez-vous pour le départ sera

pour tout le monde, à la gare de Cahors, le dimanche matin, à 7 h. 45; retour, le soir, par le train de 21 h. Les sociétaires désirant faire partie de cette sortie, sont priés de se faire inscrire chez M. Salgues, secrétaire, rue Président Wilson, avant le dimanche 7 septembre.

Pèlerinage de Rocamadour

M. RIVIÈRE, Place Rousseau, organise
pour dimanche 7 septembre, un service
par auto-camion pour Rocamadour et
Padirac. Prix des places : 20 fr., aller et
retour. Se faire inscrire avant samedi
soir, 7 h., Place Rousseau, nº 2.

N'OUBLIEZ PAS CECI!!!

Queles Sacs pour Dames: portefeuille, porte-monnaie, en cuir maroquin et cuir artistique sont SACRIFIÉS pour la réclame de la Maron de la Ma me de la Maison.
C'est pourquoi ils se vendent 40 0/0
moins cher que partout ailleurs.

POPOVITCH, Coiffeur pour Dames

4, rue-Maréchal-Foch, CAHORS

Espéret, du village de Merlan, com-mune de Cabrerets. Et d'un premier-né aux époux Do-Nos compliments aux heureux pa-

Anglars-Juillac

Fête locale. — Voici le programme de notre fête qui aura lieu les 6, 7, et septembre:

Samedi 6: A 7 heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie ; arrivée de la musique; grande retraite aux flambeaux.

Dimanche 7: A 6 heures, réveil en fanfare; à 8 heures, distribution de bouquets, aubade aux habitants; ouverture du concours de tir; à-11 heures, apéritif-concert.

A 3 heures, grande course de bicyelettes; tous les coureurs peuvent y participer; à 4 heures, grand bal hampêtre; à 9 heures, brillant feu l'artifice tiré sur la berge du Lot ; à h. 30, retraite aux flambeaux; ouverture du bal de nuit.

Lundi 8 : Les jeux et amusements continueront dans la journée; à 2 heures, distribution des prix du concours de tir; à 8 heures, départ du ballon « Le Juillacois » ; à minuit, adieux à la musique, avec farandole endiablée.

Saux

Fête locale. - La commune de Saux se prépare à célébrer brillamment sa fête locale et à recevoir ses hôtes comme on sait le faire sur notre riant plateau.

Voici le programme de la fête : Samedi 6 septembre. - Pavoisement général des avenues; à 16 heures, salves d'artillerie et réception de

a musique. Dimanche 7 septembre. — A 6 h., réveil en fanfare ; à 9 h., aubade aux habitants de la commune, distribution de magnifiques bouquets; à 11 heures, apéritif-concert; à 12 h. très précises, jeu attrayant de la fourchet-ie; à 15 h., grand bal public; à 15 h.30, course internationale de bicyclettes ; à 21 h., brillant feu d'artifice, illumination à giorno, bataille de confettis, grand bal de nuit.

Lundi 8 septembre. - A 15 h., jeux divers; à 15 h. 30, course pédestre de fond et de demi-fond, sauts en longueur, sauts en hauteur; à 16 heures, départ du ballon le « Tendédret ».

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. La Commission avise le public qu'elle ne répond pas des accidents.

Floressas

Conseil municipal. — Les membres du conseil municipal de Floressas se sont réunis dimanche dernier pour leur troisième session annuelle, dite session d'août, sous la présidence de M. Brugalières, maire. Six conseillers sont présents.

Le conseil municipal examine et approuve les états des médecins et des pharmaciens de l'assistance médicale gratuite pour le premier semestre 1924, lesquels s'élèvent à la

somme de 36 fr. 05. En vertu des articles 45 à 49 de la loi du 22 mars 1924, une revision des

évaluations foncières aura lieu cette année en octobre. En vue de cette revision le conseil dresse la liste suivante pour être soumise au choix de M. le préfet, qui désignera cinq classificateurs. MM. Justin Salinié, de Grézels, et Lucien Casset, de Lacapelle-Cabanac, sont choisis comme ropriétaires forains, et MM. Abel Brousse, François Cantagrel, Jean Vessie, Elie Loussert, Ludovic Pagès, Edouard Loussert, Fabien Brugalières, Théophile Olières sont choisis parmi les propriétaires de la com-

Le conseil municipal approuve le décompte des recettes ordinaires de la commune pour les exercices 1921, 1922, 1923; d'après le décret du 4 mars 1924, ce décompte servira de base

receveur municipal. Ce traitement est fixé à 373 fr. en ce qui concerne la commune de Floressas. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget

Le conseil vote le principe d'une prime à la natalité, primes devant s'ajouter à celles votées par le conseil général du Lot dans sa séance du

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Concours agricole. - Le succès du concours agricole, qui doit se tenir à Duravel les 6 et 7 septembre, est assuré, vu le grand nombre d'exposants qui se sont déjà fait inscrire. Rappelons que M. le préfet du Lot doit présider la distribution des récompenses le dimanche 7, à 15 heures (heure solaire). La musique de Fumel prêtera son concours.

Cette belle manifestation agricole se terminera par l'illumination générale des rues de Duravel, par une brillante retraite aux flambeaux et un gand bal de nuit.

Bélaye

Chasse. - Les habitants des hameaux situés dans la commune de Bélaye : Lalande, Rouziés, Séguéla, Labarthe, Malbouyssou, Lasserre Machassy, Hugoye, Les Ous, Bélaye. Soulie-Haut, Calpernades, Audy, Jouan, Labeille, Bellegarde, Le Tuc, etc..., agissant conjointement et solidairement, ont décidé d'interdire la chasse dans leurs propriétés à tous les étrangers à la commune qui ne seront pas accompagnės par l'un des signataires.

Des plaques mentionnant cette interdiction sont placées dans des propriétés confrontant aux chemins ruraux et vicinaux et en particulier aux limites de la commune.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. - Le conseil municipal de Figeac s'est réuni samedi 30 août, à 20 h. 30, sous la présidence de M. le docteur Fernand Pezet.

- M. Ser Louis est désigné comme fontainier-surveillant. Cet agent devra s'occuper du maniement de la pompe élévatoire, à partir du 1er

- Un secours annuel de 800 francs est accordé à M. Auger, cantonnier, à dater du 1er octobre, époque à laquelle il devra cesser ses fonctions.

- Le conseil approuve le cahier des charges concernant la démolition des immeubles Alby, Larribe, Granouillac et Lacroix, en vue de l'agrandissement de la place Vival. L'adjudication de ces travaux est fixée au 14 septem-

- Un terrain assez vate avant été acquis pour recevoir le dépôt des ordures de la ville, il est décidé que la partie du terrain non occupée sera louée à des particuliers.

Le conseil envisage des réparations à effectuer à l'octroi de Montviguier : il décide également de déplacer la guérite de l'octroi sise à l'extrémité de l'allée des Platanes et d'en construire une nouvelle en brique. - La dépense relative aux répara-

tions à faire à la caserne de gendarmerie (logement du capitaine) est approuvée. - Des bourses d'externat aux

collèges de garçons et de jeunes filles sont accordées. - Le conseil approuve les dépenses

de l'assistance médicale gratuite pour le premier semestre 1924. - Une subvention est votée pour les fêtes qui ont eu lieu à Figeac, en

mai 1924. - Une prime à la natalité s'ajoutant à celle du département est accordée par la ville, à raison de 100 francs pour le troisième enfant et 200 francs pour le quatrième enfant et au-delà.

d'octroi est ajournée. - Une lampe électrique sera placée à l'entrée du chemin de Batailli.

- La nomination d'un surveillant

— Des subventions sont réservées en ce qui concerne le chemin rural

pour la fixation du traitement du | du Cayrol au Grial, et le chemin rural de Figeac à Cardaillac.

- Le conseil approuve les listes d'assistance aux femmes en couches et aux vieillards.

- Avis favorable est donné à une demande de renouvellement de sursis d'incorporation. .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'agrandissement de la place Vival. Les travaux de démolition en vue de l'agrandissement de la place Vival, comprenant les maisons Alby, Larribe et Granouillac-Lacroix, seront mis à l'adjudication le dimanche 14 septembre courant, à 11 heures, à la mairie de Figeac. Ces travaux sont divisés en deux lots.

Les adjudicataires chargés de ces travaux deviendront propriétaires des matériaux utilisables, tels que pierres, bois, tuiles, etc.

Les dernières formalités sont donc remplies et aussitôt après cette adjudication, dans un délai qui a été prévu au cahier des charges, l'ouverture qui reliera la place Vival à la place Caviale sera un fait accompli.

Voilà une amélioration depuis longtemps attendue qui facilitera avantageusement l'accès de la place Vival, dont le dégagement devra se poursuivre sans arrêt.

Commission des travaux publics.-Dans sa dernière réunion, la commission municipale des travaux publics a été mise au courant de certaines difficultés qui auraient pu surgir au moment de la mise à exécution du projet de route reliant la place Caviale au futur quartier des Miattes. On a fait remarquer que deux propriétaires de l'ancien enclos de Mme Lacan avaient l'intention de faire bâtir sur le terrain déjà prévu pour le tracé de la route en question. Séance tenante, la commission des travaux publics a fait part d'intéresssantes observations à M. l'architecte municipal qui va dresser le plan de cette nouvelle voie pour être présenté à l'ap-probation préfectorale. On pourra ensuite pressentir les propriétaires intéressés sur leurs intentions pour la cession des terrains nécessaires.

Nous ne saurions trop féliciter la personne qui, fort judicieusement, a su intervenir pour hâter la solution d'une question toute d'intérêt général.

Bain forcé. - Samedi soir, Mme P... lavait du linge au bord du Célé, dans un enclos situé à proximité du pont du Gua, lorsque le lavoir sur lequel elle était agenouillée glissa subitement. Elle culbuta dans la rivière, la tête la première. Fort heureusement qu'à cet endroit, l'eau n'était pas très profonde, ce qui lui a permis de regagner facilement le rivage. Elle en fut quitte pour un bain forcé et une émotion bien compréhensible.

Conseil de revision. - Les opérations du conseil de revision pour les eunes gens de la classe 1925, canton Est, ont eu lieu lundi matin dans notre ville.

Drapeau et musique en tête, chaque commune a défilé dans le plus grand ordre et avec la plus franche gaieté.

Les jeunes conscrits s'amusent. -Dans la nuit de lundi à mardi, des conscrits des communes avoisinantes, sans doute, et peut-être quelquesuns de la localité, ont fait dans la ville une forte razzia de camions, tombereaux, remorques, baladeuses, etc., qu'ils ont conduits sous la vaste halle aux grains. Une balançoire installée sur la place de la Raison n'a pas non plus échappé à leurs investigations, car, démontée, elle a été transportée dans un autre endroit de la ville.

Etat-civil du mois d'août. - Nais-

sances: 2 garçons et 2 filles. Mariages: Urbain Marty et Marie Delbos, Řené Delmas et Marie-Louise Force, Joseph Coines et Lucie Franques, Elie Massip et Marie Ponchu.

Décès: Jeanne Delsouc; Vve Quercy, et ans, rue des Tourneurs; Mathilde Lacroix; Vve Vayres, 72 ans, rue Balène; Barthélemy Bladou, 75 ans, rue du Faubourg d'Anjou; Eugène Caumont, rue du Foin.

Fons

Interdiction. — Malgré l'arrêté municipal interdisant la chasse à tous les étrangers à la localité, un

certain nombre de nemrods apparte- | Conseil municipal de la commune de nant notamment aux communes limitrophes de Fons se sont permis d'y faire infraction.

Des gardes spéciaux ont été désignés dans chaque hameau en vue d'assurer l'exécution de cet arrêté.

Le Bourg

Chasse. - La chasse est formellement interdite aux étrangers sur le territoire de la commune du Bourg.

La Société de chasse de la commune avec l'assentiment de tous les propriétaires, fera exercer une surveillance très sévère par ses deux gardes. Les étrangers sont invités à so conformer à cette défense pour éviter de regrettables désagréments. — Le Président.

Capdenac-le-Haut

Enseignement primaire. - Mlle Castagné, institutrice à Felzins, est nommée institutrice à Capdenac-le-Haut, en remplacement de Mlle Contios, admise à la retraite.

Tout en regrettant le départ de Mlle Contios, à qui nous désirons une longue retraite, nous souhaitons la bienvenue à Mlle Castagné, dont on dit le plus grand bien.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Concours agricole départemental. - A VIS. - Le concours agricole départemental qui devait se tenir à Gourdon aux dates primitivement indiquées des 27, 28 et 29 septembre est reporté définitivement aux 4, 5 et 6 octobre prochain.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 20 septembre par M. le président de la Société d'agriculture, maison de l'Agriculture à Cahors, ou par M. le président du Comice agricole à la mairie de Gourdon.

Les industriels, commerçants et agriculteurs sont invités à prendre part à cette exposition.

Circulation. - M. le maire de Gourdon vient de faire publier un arrêté sur la circulation des véhicules en ville par lequel ils ne doivent pas dépasser 10 kilomètres, à l'heure.

Labastide-Murat

Nomination. — C'est avec plaisir que nous enregistrons dans le dernier mouvement du personnel enseignant la nomination de M Roques, notre compatriote comme instituteur à Labastide-Murat, en remplacement de M. Mottaz, admis à la retraite.

Mais nous tenons au moment où M. Mottaz, prend un repos bien gagné, à lui adresser avec nos vœux de bonne et longue retraite, l'expression de nos vives sympathies.

M. Mottaz ne compte à Labastide que des amis qui tous ont pour lui la plus sincère affection. Toujours dévoué, très affable, M. Mottaz laissera le souvenir d'un maître d'élite.

Nécrologie. - Samedi matin ont eu lieu les obsèques de M. Firmin Delpech, employé des chemins de fer à la gare Matabiau, à Toulouse, décédé à l'âge de 35 ans.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à toute la famille.

Caniac

Fête patronale. - Notre fête patronale aura lieu les 13, 14 et 15 septembre, avec le concours d'une excellente musique.

Le programme comprend de nombreuses attractions notamment le dimanche 14 septembre: à 3 h., une course de bicyclettes dotée de plusieurs prix. Le parcours sera de 20 kilomètres avec l'itinéraire suivant : Caniac, Soulomès, Labastide, Caniac; à 4 h., concours de beauté et désignation officielle de la plus jolie Caniacoise; à 10 h., feu d'artifice.

Lundi 15 septembre: continuation de la fête. Le meilleur accueil sera fait aux étrangers.

Soulliac

Conseil municipal. - A la suite du décret de M. le Président de la République prononçant la dissolution du

Souillac, nous sommes informés que les électeurs de Souillac seront convoqués pour les nouvelles élections le dimanche 21 septembre.

St-Cirq-Bel-Arbre

Election municipale complémen-taire. — Dimanche prochain aura lieu, à St-Cirq-Bel-Arbre, une élection municipale complémentaire de trois conseillers municipaux, à l'effet de compléter l'assemblée communale.

Trois candidats républicains: MM. Albert Malgouyard, Frédéric Besserves et Arsène Thières, sollicitent les suffrages de leurs concitoyens.

Salviac

Revision de l'usine à acétylène. -Nous apprenons que la municipalité se propose de faire procéder à une revision des appareils générateurs d'acétylène par un ouvrier technicien de la maison Wilhem, de Marseille.

Dès que ces travaux seront terminés, nous voulons croire que notre ville sera éclairée comme par le passé, durant les soirées prochaines.

Payrac

La fête et la foire. - La fête votive de Payrac a été cette année très réussie. Nos félicitations aux organisateurs. Ils ont su lui conserver un caractère essentiellement familial. Jeux, montgolfière, bal, feux d'artiflce, tombola, courses, tout était très bien, ainsi que l'excellente musique, dirigée par le sympathique artiste qu'est M. Labrunie.

La foire était bien approvisionnée. Il y avait quelques bœufs d'attelage; une paire de bœufs de 1.400 kilos s'est vendue 6.700 francs; une paire de bourrets de 450 kilos s'est vendue 3.500 francs. Sur les autres marchés, mêmes cours qu'aux foires de la semaine.

A l'heure où nous devons mettre sous presse, nous n'avons pas encore reçu de dépêches de notre correspondant parisien, les relations étant sans doute interrompues avec la Capitale.

REMERCIEMENTS

Madame ABADIE, née QUERCY;
Monsieur Victor ABADIE, propriétaire à Cadour (Haute-Garonne);
Monsieur Félicien ABADIE, entrepreneur à Libourne, Madame Félicien ABADIE, et leurs enfants;
Madamaiselle Vyoppe MACAPE

Mademoiselle Yvonne MAGNE;
Monsieur Charles MAGNE;
Les familles ABADIE, QUERCY, MAGNE, LAPRADE, MATHIEU, DELMAS et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Elie ABADIE

Négociant



Si vous avez des cors ou durillons douloureux, ou si vous souffrez de pieds sensibles qui s'enfient et s'échauffent facilement par la fatigue et la pression de la chaussure, prenez un simple bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une petite poignée de Sal-trates. Vous ressentirez un soulagement im-

médiat de vos pires douleurs et ce simple
traitement ne manquera pas de guérir
vos divers maux de pieds. De tels bains
remettent et entretiennent les pieds en
parfait état, sinon le préparateur s'engage formellement à vous rembourser
le prix d'achat à la première demande. Dans Toutes Pharmacies à un prix modique

Des dames et jeunes filles sont demandées en vue de l'ouverture prochaine à Cahors d'un atelier de ciselage et emballage du chasselas. Travail payé à l'heure. Se faire inscrire 123, Boulevard Gambetta, Bureau autobus.

CHASSEURS. - Ne pouvant chasser cette année, je vendrais ou prêterais (à l'effet de l'entretenir) un bon courant d'Artois, très bon pour le lièvre, le lapin et extra pour le renard, quoique relativement jeune. Ecrire: **BOUSQUET**, à NA-DILLAC, par Pélacoy.

ETUDE

Maître LELONG Avoué près la Cour d'Appel d'Agen

rue des Colonels Lacuée, nº 20

D'un arrêt contradictoirement ren-du par la Cour d'Appel d'Agen le quatorze mai mil neuf cent vingtquatre, enregistré, expédié en due forme exécutoire et signifié, Entre Monsieur Henri GIRMA, employé à la restauration des Pays Envahis, domicilié à Arcambal (Lot), mais résidant précédemment à Reims

et actuellement directeur de la maison Huret à Tergnier (Aisne), appelant d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors le onze avril mil neuf cent vingt-deux, ayant MaîtreLELONG pour avoué, Et Madame Thérèze-Jeanne-Marie-Rose SIFFRAY, épouse du dit Mon-sieur Henri GIRMA, domiciliée de droit avec son mari à Arcambal (Lot), mais résidant en fait à Douel-

le (Lot), intimée sur l'appel du dit jugement, comparant devant la Cour par Maître BERNARD, son avoué, d'autre part. Il résulte que le divorce a été prononcé entre les époux GIRMA-SIF-FRAY au profit de chacun des conjoints ainsi qu'aux torts et griefs de chacun d'eux avec toutes ses conséquences de droit.

Agen, le 18 août 1924. Pour extrait certifié conforme, Signé: LELONG.

LA PHOSPHIODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée

Rempiace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 40 france UN SEUL MODÈLE DE FLACON

GRANDEUR UNIQUE

Es vente dans toutes les Pharmacles

FLORENCE L. BARCLAY LE ROSAIRE Roman traduit de l'anglais

PAR

E. DE SAINT-SEGOND XXIX " IL VA ARRIVER QUELQUE

CHOSE » Jane marchait de long en large dans une agonie d'incertitude. Elle se rappela avec consolation la force Possède la vérité sur l'âme de Partiste. Quand nurse Rosemary lui avait dit de son tableau l'Epouse : "C'est le triomphe de l'art », Garth avait repliqué : « C'est le triomphe de la vérité! » N'aurait-il pas l'intuition que cette signature exprimait la vérité, et ne serait-il pas heureux dans sa solitude que « sa femme » vint à lui, à moins que les aveux de la lettre ne la lui fissent considérer

comme indigne? Tout a coup Jane percut l'immenavantage que lui donnait le fait que lorsque Garth écouterait la lettre il connaîtrait la conclusion, im-Possible à mettre au commencement. Elle en remercia Dieu, et un sentiment de paix et d'assurance descen-

dit dans son âme. Le quart d'heure était écoulé. Jasilencieux, s'arrêta un instant sur le seuil de la bibliothèque pour se reléguer à l'arrière-plan... et nurse Rosemary entra.

XXX LA CONFESSION

Garth se tenait près de la fenêtre et ne se retourna pas immédiatement. Nurse Rosemary chercha des yeux la lettre et l'apercut sur la table; elle avait l'aspect d'une lettre qui a été roulée en boule et jetée au panier, puis reprise. En tout cas, elle avait été soigneusement déchiffonnée et se trouvait à la portée de la main de nurse Rosemary. Quand Garth quitta la fenêtre pour gagner son fauteuil, son visage bouleversé révélait clairement une violente lutte intérieure; il donnait l'impression d'un être qui, privé de la vue, aurait fait des efforts désespérés pour voir. Ses joues si pâles tout à l'heure étaient enflammées, et ses cheveux épais, toujours si soigneusement peignés, en désordre. Mais sa voix, en s'adres-

sant à son secrétaire, était calme. — Ma chère miss Gray, dit-il, nous avons devant nous une tâche difficile. J'ai reçu une lettre dont il est essentiel que j'entende le contenu. Je suis obligé de vous demander de me la lire, puisqu'il n'y a absolument personne d'autre qui puisse le faire. Je me rends compte combien cette tâche vous sera désagréable, faisant de

vous l'intermédiaire entre deux

la chose moins douloureuse en vous assurant, chère enfant, que je ne connais personne des lèvres de qui je pourrais avec moins de souffrance entendre le contenu de cette lettre? Croyez-le, à défaut de mes propres yeux, les vôtres sont ceux que je. choisirais de préférence pour la lire. Car je suis persuade que je puis avoir une entière confiance; que vous jugerez avec bonté et la personne qui écrit et moi-même, et que vous oublierez fidèlement tout ce qui ne devrait pas être connu d'une tierce personne. Merci, monsieur Dalmain, dit

Garth se renversa dans son fau-

Maintenant, si vous voulez

teuil, abritant son visage de sa main.

nurse Rosemary.

Et très clairement, très tranquillement, nurse Rosemary commença à « Cher Garth, puisque vous ne voulez pas me laisser venir à vous et me donner la possibilité de vous dire, de vous à moi, seuls, ce qui doit être dit, je suis forcée de vous l'écrire. C'est votre faute, Dal, et nous en souffrons tous deux. Car comment puis-je vous écrire librement quand je sais que vous ne pourrez m'entendre sans avoir le sentiment que je mets un tiers dans ce qui devrait être sacré entre nous deux? Et pourtant, il faut que

j'écrive librement, car il faut que

Medilleton du « Journal du Lat » 51 | ne traversa le hall d'un pas ferme et | cœurs blessés et séparés. Rendrai-je | vous compreniez, puisque votre avenir et le mien dépendent de votre réponse à ma lettre. Il faut donc que je l'écrive comme si vous deviez la tenir entre vos mains et la lire vousmême. De sorte que si vous ne pouvez entièrement vous fier à votre secrétaire, dites-lui de vous rendre cette lettre sans tourner la première page, et permettez-moi, Garth, de venir vous dire tout le reste. » - Ceci est la fin de la page, dit

> Et elle attendit. Garth ne découvrit pas son visage. - Je me fie sans réserve à mon secrétaire, et il ne faut pas qu'Elle vienne, dit-il. Nurse Rosemary tourna la page et

nurse Rosemary.

continua à lire: « Je veux que vous compreniez, Garth, que chaque parole que j'écris ici est l'entière vérité. Si vous cherchez dans votre souvenir, vous admettrez que je suis de mon naturel une personne véridique. Et cependant, Garth, je vous ai dit un mensonge. La confession qui va suivre a rapport à ce mensonge unique. Et je n'ai pas besoin d'insister pour que vous vous rendiez compte de ce qu'il y a d'humiliant pour moi à faire de force ma confession à un homme qui a refusé de recevoir de moi une simple visite d'amitié. Vous vous souviendrez aussi que je ne suis pas humble de ma nature, et que je possède au contraire une dose considérable de juste orgueil, et peut-être, par la grandeur de l'effort que je m'impose, pourrez-vous mesurer celle de mon amour. Dieu vous y aide, mon bien-aimé, mon pauvre bien-aimé so-

Nurse Rosemary s'arrêta subitement, car à ces mots mattendus de tendresse venant de Jane, Garth s'était levé et avait fait quelques pas en avant, comme pour échapper à une épreuve au-dessus de ses forces. Mais en un moment il se reprit, se rassit, et cacha complètement son vi-

Nurse Rosemary reprit sa lecture. « Ah! quel tort je nous ai fait à tous deux! Bien-aimé, vous rappelez-vous cette soirée sur la terrasse à Shenstone quand vous m'avez demandé d'être, et m'avez appelée « votre femme »? Je l'étais sans le comprendre. Je sus profondément surprise, étant si inexpérimentée dans les choses du cœur, et étourdie par tout ce que j'éprouvais de si nouveau pour moi. Mais même à cet instant, mon cœur vous proclamait son maître. Et quand vous m'avez serrée dans vos bras, et que votre tête chérie a reposée sur mon sein, j'ai connu pour la première fois la signification du mot extase; et je n'aurais rien pu demander de plus au ciel que prolonger ces moments ineffa-

La voix de nurse Rosemary se brisa tout à coup, et la lecture cessa. Garth était penché en avant, la tête dans ses mains, et un sanglot sans

larmes s'étrangla dans sa gorge. Garth se remit le premier. Et sans lever la tête, il étendit la main d'un geste de protection.

- Pauvre enfant, dit-il, je suis désolé! Si cette lettre était arrivée pendant le séjour de Brand! Mais il me faut vous demander de continuer; seulement essayez de lire sans comprendre, c'est à moi de compren-

Et nurse Rosemary reprit: « Au moment où vous avez levé la tête et m'avez regardée — ah! ces yeux chéris! - votre regard m'a soudain donné conscience de moimême, je me suis rappelé ma figure... et accablée du sentiment de mon infériorité, j'ai serré votre tête contre mon cœur, afin que vos yeux ne pussent plus me voir. J'ai conscience maintenant de l'interprétation que vous avez pu donner à ce geste! Garth, je vous jure que lorsqu'une seconde fois vous m'avez regardée et m'avez donné le nom d'épouse, ce fut la première révélation que cette chose extraordinaire signifiait notre mariage. Ceci doit paraître incroyable, mais rappelez-vous que je n'avais jamais connu jusque-ta que d'affectueuses camaraderies et n'oubliez pas, cher maître de mon âme, que je vous avais toujours considéré comme beaucoup plus jeune que moi, et que même dans nos liens de tendre amitié depuis le concert à Overdene, je n'avais pas soupçonné l'amour.

(A suivre)

Chemin de fer de Paris à Orléans

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne.

Billets directs simples et d'Aller et Retour (1°°, 2° et 3° classes). Enregistrement direct des bagages. Voitures directes. — Wagons-Lits — Wagons-Restaurant.

Express. — Départ Paris-Quar d'Orsay 21 h. 15 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2° et 3°

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (110 et 3° classes sur le parcours espagnol).

Facilités de circulation accordées aux ouvriers agricoles Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3º classe du Tarif général est accordée toute l'année et sous réserve d'un parcours simple de 75 kilomètres au minimum, ou taxé sur cette distance, aux ouvriers agricoles se rendant à une gare quelconque du réseau d'Orléans des sections de :

Juvisy à Orléans; Brétigny à Tours; Auneau à Etampes; Etampes à Bellegarde-Quiers; Orléans à Malesherbes; Orléans à Montargis; Orléans à Gien; Orléans à Tours; Orléans à Argenton; Tours à Saincaize; Tours à Châteauroux ; Tours à Portde-Piles; Port-de-Piles à Argenton; Châteauroux et Argenton à La Châ-

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voya-

ge de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de trois mois, ils seront transportés gratuitement sur présentaion d'un certificat délivré par les gares et visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles; la demande de réduction devra ête faite à la gare de départ 5 jours au moins à l'avance.

AU PAYS DE GEORGE SAND Circuit Automobile

dans la Vallée de la Creuse les mardi, jeudi et dimanche, du 14 juillet au 30 septembre 1924, au départ de la Gare d'Argenton-sur-Creuse.

Argenton (Gare), Le Moulin-Neuf, Badecon, Le Pin, Gargilesse (déjeuner), Cuzion, La Roche, Saint-Jallet, Crozant (visite des ruines), Pont-Charraud, Eguzon-Ville, Baraize, La Prune-au-Pot, Ceaulmont, Argenton

Départ à 10 h. 15. — Retour vers 18 h. 30.

Prix du transport : 18 francs par place.

Société des Transports en Commun demande: RECEVEURS, libérés du Service Milit., âgés moins de 40 ans; salaire mensuel: début, 525 Frs.; après un an, 535 Frs.; après 2 ans 1/2, 550 Frs. (le salaire augmente progressivement jusqu'à 625 Frs. par mois). Indemnité annuelle 365 Frs. Primes diverses. Indemnités pour charges de famille. Congé de 21 jours payé. Retraite et autres avantages. Ecrire ou se présenter, 118, rue du Mont-Cenis, PARIS (18°).

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le Gérant: A. COUESLANT.

Départ de Montcuq 14 30

Belmontet 14 55

St-Matré 15 15

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

Ge CAHORS (Lot) 20

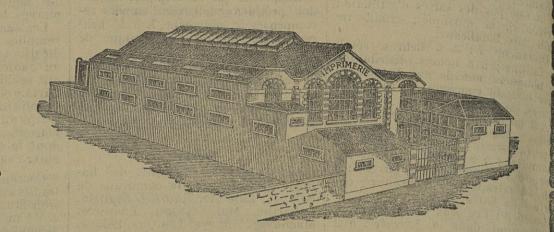
INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL:

1, Rue des Capucins ANNEXE:

4. Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES



LIVRAISON RAPIDE GOD PRIX MODÉRÉS

Arrivée à Castelnau HORAIRE DES AUTOBUS Départ de Castelnau Ligno de Cahors-Castelnau Départ de Cahors ... 17 00 Sept-Ponts 17 15 Le Montat 17 25 Embr. Terry 17 30 Arrivée à Cahors Boyer 18 00 Ligne de Cabors à Lauzer Malmousque 13 10 Vitarelles 13 29 Départ de Cahors Embr. r. Nat's . Arrivée à Castelnau 18 39 Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard Départ de Labast.-Marnhac Départ de Castelnau 18 30 Thézels (embr.) 18 49 St-Aureil 18 50 Sauveterre (embr.) 19 » Molières-Saux (d°) 19 10 Cazellac 19 40 Arrivée à Cazes-Mondenard . 20 » Nota. — Du 1º Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors aura lieu à 16 h. 30 et de Castelnau à 18 h. Nota. — Cette voiture correspond a vant de Moissac a 17 h. 50 et repar Ligne de Cazes-Mondenard-Castelnau Light de Lauzerte à Cab Dep. de Cazes-Mondenard (1) Cazillae Départ de Lauzerte ... Trejouls 4 20 Molières-Saux (r.) 7 20 Sauveterre 2 30 St-Aureil Thezals 7. 50 Arrivée à Castelnau Ligne de Castelnau-Cahors Départ de Castelnau Vitarelles Arrivée à Cahors Malmousque Ligne de Cabors à Montcuq Boyer 8 30 Dép. Cahors..... Pern Lhospitalet Granejouls 强 驱动 Embr. Terry Le Montat 9 39 Sept-Pons 9 15 Arrivée à Cahors 9 39 rvota. — Du 1" Novembre au 31 Mars, le départ de Cazes-Mondenard aura lieu à 7 h. et de Castelnau à 8 h. 30. Ligne de Molières à Castelnau Dép. ge Molières ... » La Brig. 16 10 St-Privat ... 15 20 Mombel 15 39 Divillac... 15 35 Arr. Lauzerte 9 Russac.... 15 40 Nota. — Cette voiture correspond av vant de Moissac à 8 h. 45 et repartar localité à 9 h. 5. Ar. à Castelnau.... * 15 59 Ligna de Castelnau à Lalbenque-Gare Ligne de Lauzerte-Montcu Dép°, de Castelnau.. 6 30 16 10 Dep. Lauzerte Flaugusc. 9 40 16 20 Caniez... \$ 45 16 30 St-P.-Lab.. \$ 55 16 35 Rescouf. 7 05 16 45 Fontanes. 7 15 16 55 Ar. Lalbenque..... 7 26 17 18 Ligao de Lalbonque-Gare d Castelnau Dép. Laib. (g.) 8 15 18 38 Fontanes. 8 25 18 49 Resourt. 8 35 18 50 Bi-P.-Lab. \$ 45 16 " Caniez... # 56 19 5 Flaugnac.. 9 19 15 Arrivée Castelnau.... 9 15 19 29 Ligne de Castolnau à Molières Arr. Cahors Départ de Castelnau 9 39 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque Russac \$ 49 Mombel 3 58 St-Privat 18 5

La Briqueterie ... 10 16

Sept-Ponts 8 15

Le Montat 8 25

Granéjouls 8 35

L'Hospitalet 8 40

Boyer 9 »

Malmousque 9 10

8 30

8 50

Terry

Pern

Départ de Vitarelles 9 29

Arrivée à Molières 19 15

Service supplémentaire

les jours de foire à Castelnau

Départ de Cahors 8 »

Arrivée à Castelnau 9 30	B' - 1 1 C' -
Départ de Castelnau 9 30	1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -
- Vitarelles 16 45	Depart at 1101055a5 10 00
— Malmousque 16 55	Arrivée à Puy-l'Evêque 15 50
Boyer 17 »	Départ de Puy-l'Evêque (1) 16 20
Pern 17 10	Lacapelle-Cab 16 40
L'Hospitalet 17 15	- Mauroux 16 55
— Granéjouls 17 20	— Montayral 17 15
- Terry 17 25	— Fumel 17 30
	Arrivée à Libos 17 45
Le Montat 17 30	(1) Après l'arrivée du train qui vient de Cahors.
— Sept-Ponts 17 45 Arrivée à Cahors 18 »	Ligne de Cahors à Limogne
	Départ de Cahors 18 20
Ligne de Cabors à Lauzerte	Départ d'Arcambal 16 45
par Lascabanes	- Rossignol 17 10
Départ de Cahors 16 00	
Embr. r. Nat's 16 16	
Départ de LabastMarnhac . 16 35	
Lascabanes 16 50	Escamps 17 55
- Quatre-Routes 17 00	- Bach 18 15
Saint-Cyprien 17 05	— Varaire 18 30
- St-Laurent (M.) . 17 15	Arrivée à Limogne 19 »
- Montlauzun 17 20	Ligne de Concots à Limogne
	Départ de Concots 16 »
Les Granges 17 25	Arrivée à Limogne 16 25
- St-Fort 17 30	
I LECTION TOTO O O O O O O O O O O	Ligne de Limogne
Arrivée à Lauzerte (P.) 18 »	à Saint-Martin-Labouval
Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac a 17 h. 50 et repartant à 18 h. 15	Pépart Limogne 7 40 16 30
pour Moissac.	Cénevières 8 16 50
Light de Lauzerte à Cabors	Arrivée St-Martin 8 10 17 »
par Lascabanes	Ligne de Saint-Martin-Labouval
Départ de Lauzerte 9 15	à Limogne
Auléry 9 35	
St-Fort 9 45	Départ St-Martin 9 20 20 10
	Cénevières 9 30 20 15
	Arrivée à Limogne . 10 » 20 50
Montlau (em.) 10 »	Ligne de Limogne à Concots
St-Laur'Lol 10 10	Départ de Limogne 10 5
De cyprica 10 20	Arrivée à Concots 10 35
Quatre-Routes 10 25 Lascabanes 10 30	
S. Toland No. 7	Ligne de Limogne à Cahors
7	Départ de Limogne 7 00
Arrivée à Cabore	— Varaire 7 15
Arrivée à Cahors	— Bach 7 30
Ligne de Cabors à Montcuq-Lauzerte	- Escamps 7 45
Dép. Cahors 6 45 17 15	- Concots 8 15
Em. r. nat 6 55 17 25	— Le Peuplier \$ 25
- Em r. Tresp. 7 10 17 40	- Rossignol 8 40
- Le Cluzel 7 15 17 45	— Arcambal 9 05
Villesèque 7 25 17 55	Arrivée à Cahors 9 30
- St-Martial 7 30 18 05	Ligne de Labastide à Cahors
- St-Pant 7 35 18,15	· 1000 ·
Bagat 7 40 18 20	Conlamba 9 AE
St-Daunès 7 50 18 30	Soulomès 8 45
Monteug 8 5 18 45	- Caniac (poteau) 8 50
- Ste-Croix . \$ 15 »	- Saint-Cernin 8 55
Lebreil 8 20 »	- Lauzès 9 10
— Caminel 8 25 »	- Vers 9 40
Ste-Juliette 8 30 »	- Savanac 9 50
— Bouloc 8 35 n	Larrague 10 10
— Auléry 8 45 »	Latioque IU IU
Arr. Lauzerte 9 » »	Arrivée à Cahors 10 30
Nota Cette voiture correspond avec celle arri	Ligne de Cahors à Labastide
vant de Moissac a 8 h. 45 et repartant pour cette	Départ de Cahors 16 15
rocarre a 9 n. o.	- Larroque 16 25
Ligne de Lauzerte-Monteuq-Cabors	- Lamadeleine 16 30
Dep. Lauzerte 18 5	- Savanac 16 35
— Auléry (embr.) 18 10	- Vers 16 40
— Bouloc (d°) 18 20	— Lauzès 17 30
- Ste-Juliette (d°) 18 25	- Saint-Cernin 17 50
— Caminel (d°) 18 30	— Caniac (poteau) 18 00
Lebreil (d°) 18 35	Sawlamaa 10 05
- Ste-Croix (d*) 18 40	— Soulomès 18 05
— Montcuq 7 » 18 45	- Soulomès 18 05 Arrivée à Labastide-Murat 18 30
CI T	Arrivée à Labastide-Murat 18 30
- St-Daunès 7 10 18 50	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligue de St-Céré à St-Projet
St-Daunès 7 10 18 50 — Bagat 7 20 18 55	Arrivée à Labastide-Murat 18 30 Ligue de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré 4 30
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 »	Arrivée à Labastide-Murat 18 30 Ligue de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré 4 30 St-Jean
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré 4 30 - St-Jean
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10	Arrivée à Labastide-Murat 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré 4 30 — St-Jean 4 35 — St-Médard 4 40 — Bagou 4 59
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20	Arrivée à Labastide-Murat 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré 4 30 — St-Jean 4 35 — St-Médard 4 40 — Bagou 4 59 Boutel 5 n
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb. r. nat 8 20 19 46	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 Arr. Cahors 8 30 29 5	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 Arr. Cahors 8 30 20 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 - Arr. Cahors 8 30 29 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 Arr. Cahors 8 30 29 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 Arr. Cahors 8 30 20 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 Arr. Cahors 8 30 20 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 Arr. Cahors 8 30 20 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 05 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45 - Lacapelle-Cab. 8 3	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 Arr. Cahors 8 30 29 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45 - Lacapelle-Cab 9 9 Arrivée à Puy-l'Evêque 9 15	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 - Arr. Cahors 8 30 20 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45 - Lacapelle-Cab 9 Arrivée à Puy-l'Evêque 9 15 Départ de Puy-l'Evêque (1) 9 50	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 - Arr. Cahors 8 30 20 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45 - Lacapelle-Cab 9 3 - Arrivée à Puy-l'Evêque 9 15 Départ de Puy-l'Evêque (1) 9 50 - Floressas 10 15	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 - Arr. Cahors 8 30 29 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45 - Lacapelle-Cab 8 30 - Floressas 10 15 - Sérignac 10 20	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 Arr. Cahors 8 30 29 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45 - Lacapelle-Cab 8 30 Arrivée à Puy-l'Evêque (1) 9 50 - Floressas 10 15 - Sérignac 10 20 - St-Matré 10 40	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 Arr. Cahors 8 30 29 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45 - Lacapelle-Cab 9 3 Arrivée à Puy-l'Evêque (1) 9 50 - Floressas 10 15 - Sérignac 10 20 - St-Matré 10 40 - Belmontet 10 55	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 - Arr. Cahors 8 30 20 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45 - Lacapelle-Cab 9 3 - Arrivée à Puy-l'Evêque (1) 9 50 - Floressas 10 15 - Sérignac 10 20 - St-Matré 10 40 - Belmontet 10 55 - Arrivée à Montcuq 11 20	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 Arr. Cahors 8 30 29 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45 - Lacapelle-Cab 9 3 Arrivée à Puy-l'Evêque (1) 9 50 - Floressas 10 15 - Sérignac 10 20 - St-Matré 10 40 - Belmontet 10 55	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré
- St-Daunès 7 10 18 50 - Bagat 7 20 18 55 - St-Pant 7 25 19 » - St-Martial 7 35 19 5 - Villesèque 7 50 19 10 - Le Cluzel 8 05 19 20 - Em. Tresp 8 10 19 30 - Emb.r.nat 8 20 19 40 - Arr. Cahors 8 30 20 5 Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq Départ de Libos (gare) 8 65 - Fumel 8 15 - Montayral 8 25 - Mauroux 8 45 - Lacapelle-Cab 9 3 - Arrivée à Puy-l'Evêque (1) 9 50 - Floressas 10 15 - Sérignac 10 20 - St-Matré 10 40 - Belmontet 10 55 - Arrivée à Montcuq 11 20	Arrivée à Labastide-Murat . 18 30 Ligne de St-Céré à St-Projet Départ de Saint-Céré

Carr. de Ginouillac 16 50

Séniergues 16 55

Montfaucon 17 19

Arrivée à Labastide	17 30	Ligne de Labastide-Murat	Départ de St-Supice
Départ de Labastide Goudou	18 40 18 45	à Lacapelle-Marival	- Brengues
— E. de Fontanes	18 50	— Goudou 16 20	- Espagnac Ste-Eulalie
— Carlucet (embr.) . — Le Bastit	18 55 19 5	- Fontanes 16 40 - Cornouiller 16 55	- Corn
- Péchaut	19 10	Quissac 17 05	- Camboulit
Gramat A. D.	19 30 20 25	— Espédaillac 17 15 — Grèzes 17 25	Départ de Drauzou — Ceint d'Eau
Lapergue	20 40 20 50	Livernon 17 35	Arrivée à Figeac
Mayrinhac	20 55	Arrivée à Assier	Ligne Cahors-Gourdon, par
Boutel Bagou (Croix)	21 05 21 15	- Le Bourg 19 40	Départ de Cahors — Mercuès
- St-Médard (d°)	21 25	Arrivée à Lacapelle	— Espère — Crayssac
Arrivée à St-Céré	21 35 21 50	Départ de Figeac 16 30	- Rostassac
Ligne Figeac-Saint-Céré		— Faycelles 16 50 — Béduer 17 10	— Pontcirq — Canourgnes
Départ de Figeac	16 00	— Gréalou 17 30	Goujounac
Planioles Départ de Camburat	16 15 16 25	— Gaillac 18 25	— Frayssinet— Montcléra
— Fons	16 40	— Saint-Jean-de-Laur 18 40 — Promilhanes 19 »	Cazals Salviac
- Issepts Le Bourg	16 55 17 15	- Limogne 19 10	- Pont Carral
- Lacapelle	17 30	- Varaire 19 25 - Bach 19 40	Arrivée à Gourdon
- Aynac	17 40 18 20	- Vaylats 19 50	Ligne Gourdon-Cahors par Départ de Gourdon
Arrivée à St-Céré	18 40 19 00	- Puylaroque 20 20	- Pont Carral
Ligne de Saint-Céré à Fige		Arrivée à Caussade 20 45	- Salviac Montcléra
Départ de St-Céré	7 15	Ligne de Caussade à Figeac Départ de Caussade 7 15	- Frayssinet
La Gineste	7 30	- Puylaroque 7 40	GoujounacPonteirq
- Aynac Anglars	7 50 8 20	- Belmont (près Lal.) 7 50 - Vaylats 8 10	- Rostassac
- Lacapelle	8.30	- Bach 8 20	— Crayssac — Espère
- Le Bourg	9 05	- Limogne 8 50	— Mercuès
Fons	9 20	— Promilhanes 9 » — Saint-Jean-de-Laur 9 20	Arrivée à Cahors
- Planioles	9 45	- Gaillac 9 35	Ligne de Gourdon-Labastide-l Départ de Gourdon (Poste) (1)
Arrivée à Figeac		— Cajarc 9 50 — Gréalou 10 25	- Curebourset
Ligne de Bagnac à Saint-Cé Départ de Bagnac	20 »	— Béduer 10 50	Concorès Saint-Germain
- La Curade	20 25	- Faycelles 11 10 Arrivée à Figeac 11 30	- Saint-Chamarand.
	20 35 20 45	Ligne de Figeac à Latronquière	FraissinetPont de Vaillac
- Le Sers	20 55	Départ de Figeac 7 45	- Montfaucon
- Le Dental	21 05 21 15	Planioles 8 00 Plan de Planioles 8 05	Arrivée à Labastide-Murat .
Arrivée à Latronquière	21 35	- Doullan 8 20 - Cardaillac (cor.) . 8 40	(1) En cas de retard de l'express v Paris l'autobus ne part qu'à 6 h. 15, n'attend pas au delà de cette limite.
- Sénaillac (cor.)	10 35	- Prentegarde 8 55	Ligne de Labastide-Murat-Go
	11 15	Lascombelles 9 10 Ste-Colombe 9 15	Départ de Labastide-Murat
- Sousceyrac (cor.)	11 45	- Rauqueyroux (cor.) 9 25	- Pont de Vaillac
	11 55	- Lavitarelle 9 35 - Richour 9 45	Pont de Rhodes Saint-Chamarand
- Rougié	12 15	- St-MédNicourley . 9 55	- Saint-Germain Concorès
- Siramond	12 25 12 35	Lacayolle 10 25	- Curebourset
Arrivée à St-Céré (cor.)	12 40	Arrivée à Latronquière (cor.) 10 45	Arrivée à Gourdon
Ligne de Saint-Céré à Bagnac Départ de St-Céré	TO A STATE OF THE	Ligne de Latronquière à Figeac Départ de Latronquière 18 00	Ligne de Gourdon à Souill par Payrac
- Siramond	15 45 15 50	- Lacayolle 18 15 - Laveyssière-Gorses 18 35	Départ de Souillac (gare)
	16 05 { 16 20 {	- St-Médard 18 55	Départ de Souillac (ville) Passage à Lanzac
— Le Faugas	16 30	- Richour 19 05 - Lavitarelle (cor.) . 19 15	Embr. Nadaillac .
	16 40 1	Rauqueyrour (cor.) 19 25	- Le Treil
- La Madeleine	17 15	- Ste-Colombe 19 35 - Prentegarde 19 50	Arrivée à Payrac
— Sénaillac (cor.)	17 20 17 30	- Cardaillac 20 10 - Doullan 20 20	Départ de Payrac
	7 50	- Plan de Planioles 20 25	- La Séguinie
Départ de Latronquière (cor.) — Le Dental	9 50	- Planioles 20 30 Arrivée de Figeac (cor.) 20 45	— Embr. Rte Laval • — Embr. Reilhaguet
- Croix de Malte 1	0 10	Ligne de Conduché-Vallée du Célé	Embr. Gramat
- Terres-Rouges	10 20	Départ de Figeac 17 »	St-Projet
Le Mazers	0 40	- Ceint-d'Eau 17 10 - Drauzou 17 15	Arrivée à Gourdon
Arrivée à Bagnac	1 20	— Camboulit 17 20	Ligne de Souillac à Gour
(1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le atronquière pour n'en repartir que le	soir a lende-	- Corn 17 40	par Payrac Départ de Gourdon (gare)
Ligne de Lacapelle-Marival	40	- Ste-Eulalie 17 50 - Espagnac 18 »	Passage au Vigan
à Labastide-M	Iurat	Brengues 18 10	St-Projet Embr. Rte Gramat
Départ de Lacapelle	5 30	— St-Sulpice 18 30 — Marcilhac 18 40	— Embr. Reilhaguet .
- Le Bourg	5 40 6 x	— Monteil 18 50	— Embr. La Séguinie
Départ d'Assier	7 "	— Sauliac 19 05 — Cabrerets 19 30	- Embr. Rte Payrac
- Livernon	8 10 8 25	Arrivée à Conduché 19 45	Arrivée à Payrac
— Espédaillac	8 40	Ligne Vallée du Célé-Conduché Départ de Conduché	Passage à Carrière
- Quissac Cornouiller	8 55 9 05	Départ de Conduché 8 50 Cabrerets 9 00	- Le Treil
Fontanes Goudou	9 15	- Sauliac 9 20 - Monteil 9 30	- Lanzac
Arrivée à Labastide	2 40	Marcilhac MARCON 9 40	Arrivée à Souillac (ville)
	20 61	on these fract full aprillable short off.	

00		end
	The Modulation Self-squiet from	
1900	The state of the s	DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE
iva)	Départ de St-Supice Brengues	9 50 10 10
15 20	- Espagnac	10 00
40	- Corn	70 40
55 05	- Boussac	10 59
15 25	Départ de Drauzou	11 %
35	Arrivée à Figeac	11 10 11 20
45	Ligne Cahors-Gourdon, par	Cazals
40	Départ de Cahors — Mercuès	16 00 16 30
50	— Espère — Crayssac	16 40
30	- Rostassac	17 » 17 20
50	Pontcirg	17 30 17 40
30	- Goujounac	17 55
25	— Frayssinet — Montcléra	18 05 18 30
40	Cazals Salviac	18 50
10	Pont Carral	19 05 19 20
25 40	Arrivée à Gourdon	20 15
50	Ligne Gourdon-Cahors par (Départ de Gourdon	Gazals 6 30
20	- Pont Carral	7 05
45	- Salviac	7 2ā 8 »
15	- Frayssinet	8 25 8 40
40 50	- Pontcirg	9 20
10 20	— Rostassac — Crayssac	9 30
35	— Espère	10 10 10 20
50 »	Arrivée à Cahors	10 45
20 35	Ligne de Gourdon-Labastide-l	Aurat
50	Départ de Gourdon (Poste) (1) — Curebourset	6 00
25 50	- Concorès	6 45
10 30	— Saint-Germain — Saint-Chamarand .	7 00 7 10
00	Curebourset Concorès Saint-Germain Saint-Chamarand Fraissinet Pont de Vaillac	7 25 7 40
45	- Montiaucon	7 55
00 05	Arrivée à Labastide-Murat . (1) En cas de retard de l'express v	8 20
20	(1) En cas de retard de l'express v Paris l'autobus ne part qu'à 6 h. 15, n'attend pas au delà de cette limite.	mais il
55	Ligne de Labastide-Murat-Gou Départ de Labastide-Murat	rdon 18 45
10 15	- Montfaucon	19 15
25 35	- Pont de Vaillac Pont de Rhodes	19 30 19 45
45	- Saint-Chamarand	19 50 20 19
55 20	— Saint-Germain — Concorès	20 25
25 45	- Curebourset Arrivée à Gourdon	20 35 21 00
	Ligne de Gourdon à Souill	
00	par Payrac	6 80
35	Départ de Souillac (gare) Départ de Souillac (ville)	6 46
55	Passage à Lanzac Embr. Nadaillac	6 50 7 10
15	- Le Treil	7 20 7 25
35	Arrivée à Payrac	7. 80
0	Départ de Payrac	Z 40 7 45
20	Passage Embr. Rte Payrac La Séguinie	7 50
5	Embr. Rte Laval	7.55 8 ×
	— Embr. Reilhaguet — Embr. Gramat	8 05 8 15
0	St-Projet	8 25
5	Arrivée à Gourdon	10 - CEP 10
0	Ligne de Souillac à Gourd par Payrac	M. Silver
0	Départ de Gourdon (gare)	16 15 16 25
0.	Passage au Vigan	16 35
0	- Embr. Rte Gramat	16 45 16 50
0 0	Embr. Reilhaguet.	16 55 17 »
5	— Embr. La Séguinie	17 05
0 5	Arrivée à Payrac	17. 10 17. 20
1	Départ de Payrac	17 25